

Cote du document:	<u>EB 2007/90/R.5</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>5 a)</u>
Date:	<u>17 avril 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président du Comité de l'évaluation concernant la visite sur le terrain au Mali

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dixième session
Rome, 17-18 avril 2007

Pour: **Examen**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Luciano Lavizzari

Directeur du Bureau de l'évaluation

téléphone: +39 06 5459 2274

courriel: l.lavizzari@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Rapport du Président du Comité de l'évaluation concernant la visite sur le terrain au Mali

Contexte

1. Conformément à son mandat et à l'invitation du Gouvernement malien, le Comité de l'évaluation a effectué sa visite annuelle sur le terrain au Mali du 4 au 8 mars 2007. Tous les membres du Comité, à savoir les représentants de l'Allemagne, de la Belgique, du Cameroun, de l'Inde, de l'Indonésie, du Mexique, du Nigéria, de la Suède et de la Suisse, ont participé à cette visite. En outre, les Administrateurs pour le Brésil, la Chine, le Guatemala, le Mali et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord y ont également participé. Le FIDA était représenté par le Président adjoint chargé du Département gestion des programmes, le Directeur du Bureau de l'évaluation, le Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre, la Directrice exécutive du Plan d'action du FIDA, le Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel.
2. La visite sur le terrain avait pour objectifs principaux de permettre au Comité de: i) visiter un certain nombre de sites où est exécuté un projet financé par le FIDA au Mali et de s'entretenir avec le personnel du projet, les bénéficiaires, les autorités locales et d'autres partenaires; et ii) de participer à l'atelier-table ronde national sur l'évaluation du programme de pays (EPP) pour le Mali.

Visite sur le terrain

3. La visite sur le terrain s'est déroulée du 4 au 6 mars dans la région de Tombouctou, sur les lieux d'exécution du Projet de développement de la zone lacustre – phase II, qui est financé par le FIDA et cofinancé par la Banque ouest-africaine de développement et le Fonds belge de survie. Ce projet, pour lequel le FIDA a accordé un prêt de 12,7 millions de USD à des conditions particulièrement favorables, a été clos en juin 2006. La région de Tombouctou est l'une des plus pauvres du pays, et le FIDA a été désigné organisme chef de file par le Gouvernement malien pour les activités de réduction de la pauvreté dans les régions du nord du pays.
4. Avant la visite sur le terrain, une réunion d'information a été organisée à Bamako à l'intention du Comité de l'évaluation et d'autres personnes s'intéressant au programme de pays dans son ensemble et au projet devant faire l'objet de la visite. Le Ministre malien de l'agriculture et le Commissaire à la sécurité alimentaire ont également participé activement à cette visite dans la région de Tombouctou.
5. La visite sur le terrain a permis au Comité et aux autres membres du Conseil qui y participaient de s'entretenir directement avec des hommes et femmes appartenant à la population ciblée, des responsables du projet et d'autres partenaires travaillant au niveau local. Les participants ont visité divers sites (Tombouctou, Niafounké et Tonka) où se déroulent des activités du projet, notamment des exemples représentatifs de travaux d'irrigation classique et d'irrigation par décrue, des écoles, des centres de santé communautaires, des forages, un service de bac, etc. Leur visite à la station de radio communautaire mise en place au moyen des ressources du projet, au cours de laquelle ils ont pu s'entretenir à la fois avec les responsables des émissions et certains auditeurs, a été particulièrement utile car elle leur a permis de se faire une idée du rôle que la communication peut jouer pour accroître le rôle et la participation de la communauté.
6. La visite sur le terrain a permis aux membres du Comité de constater les avantages que ces activités de développement des infrastructures procurent à la communauté. Elle a également suscité un débat animé entre les membres et facilité la tenue de

discussions sur place avec les responsables du projet, les fonctionnaires du FIDA et d'autres parties prenantes sur la marche à suivre pour adapter au contexte et échelonner les interventions en matière de développement dans des conditions agroclimatiques difficiles et souvent hostiles telles que celles que l'on rencontre dans la région visitée. Elle a aussi contribué à mettre en lumière la nécessité de veiller à ce que les activités de création d'infrastructures s'accompagnent d'efforts simultanés au niveau local pour transmettre les savoir-faire et établir les processus propres à assurer l'utilisation durable et la maintenance de ces infrastructures. En outre, les membres ont pu se familiariser avec les mesures prises par l'administration locale en matière de gouvernance décentralisée.

7. Les membres du Comité ont trouvé la visite annuelle à la fois instructive et utile pour mieux comprendre les questions qui se posent sur le terrain lors de la mise en œuvre des projets du FIDA. Ils ont aussi beaucoup apprécié le très chaleureux accueil traditionnel ainsi que l'héritage culturel et historique de la région, que le Gouvernement malien et la population de Tombouctou ont si bien su préserver.

Atelier-table ronde national sur l'évaluation du programme de pays

8. Les 7 et 8 mars, le Comité et les membres du Conseil d'administration ont participé à l'atelier-table ronde national sur l'EPP, organisé par le Gouvernement malien et le Bureau de l'évaluation, en collaboration avec la Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA. Une centaine de personnes ont participé à cet atelier, dont des représentants du Gouvernement central et local, du personnel des projets, d'organisations internationales, d'instituts de recherche, d'organisations non gouvernementales et d'organisations d'agriculteurs ainsi que des membres de la direction et du personnel du FIDA. Le Comité a estimé que l'atelier avait été très bien organisé et avait permis d'avoir des discussions franches et approfondies. Les membres du Comité tiennent à remercier le Gouvernement malien et le Bureau de l'évaluation pour cette excellente organisation, qui a contribué au bon déroulement des travaux.
9. Afin de faciliter les délibérations de l'atelier, le Bureau de l'évaluation avait élaboré un document de synthèse concernant les trois principaux thèmes mis en lumière par l'EPP pour le Mali, à savoir:
 - **Thème 1:** Vers une nouvelle stratégie de coopération entre le Gouvernement malien et le FIDA.
 - **Thème 2:** Comment renforcer la capacité du FIDA à encourager l'innovation et à en promouvoir la transposition à plus grande échelle et la reproduction dans le cadre de ses propres interventions et de celles d'autres partenaires.
 - **Thème 3:** Comment renforcer la mise en œuvre du programme, en particulier l'orientation stratégique des interventions avec les partenaires.
10. Les participants à l'atelier se sont répartis en trois groupes de travail au cours de l'après-midi du 7 mars. Chaque groupe a examiné un de ces grands thèmes et a rendu compte de ses délibérations sous la forme d'un exposé Power Point qui a été présenté lors de la séance plénière de l'atelier tenue le 8 mars.
11. Les principales questions examinées et conclusions tirées de l'atelier sont exposées dans la déclaration finale, dont le Ministre de l'agriculture a donné lecture au nom du Gouvernement malien. Le texte de cette déclaration figure dans l'annexe.

Questions examinées et enseignements tirés

12. On trouvera dans les paragraphes qui suivent un exposé succinct de certaines des principales questions qui ont été examinées lors de l'atelier.

13. D'une manière générale, le Gouvernement malien et les autres participants à l'atelier se sont déclarés largement d'accord avec les principales conclusions et recommandations de l'EPP, dont il ressort en particulier que les opérations du FIDA ont été efficaces pour ce qui est de construire des ouvrages d'irrigation et des infrastructures villageoises de base, et que, d'une manière générale, leur impact sur la sécurité alimentaire et sur la santé et l'hygiène a été important. Cependant, compte tenu du caractère reculé de la région et des conditions écologiques difficiles, on s'est demandé si une approche davantage axée sur les filières, comme préconisé dans l'évaluation, aurait été effectivement appropriée. D'une part, on a fait valoir qu'on pourrait accroître l'efficacité en intervenant de façon ciblée aussi bien en amont de la production (par exemple en octroyant des microcrédits et en fournissant des intrants) qu'en aval (notamment au stade de la transformation et de la commercialisation), ainsi qu'en appuyant les organisations d'agriculteurs. D'autre part, certains trouvaient ces considérations moins pertinentes dans le cas spécifique de cette région où les distances et les conditions écologiques rendent difficiles la création et le maintien de ce type de structures commerciales, d'autant que la zone vient seulement maintenant de passer de l'insécurité alimentaire à une situation d'excédents vivriers.
14. Entre autres questions, l'atelier a souligné, comme l'avait fait également l'évaluation, la nécessité de renforcer la capacité du FIDA à promouvoir au Mali des innovations susceptibles d'être transposées à plus grande échelle et reproduites par le Gouvernement malien et d'autres organisations. Il faut pour cela non seulement assurer la gestion des savoirs et des partenariats, mais aussi veiller à ce que la concertation sur les politiques soit plus systématique et se voie consacrer des ressources suffisantes. Des questions d'ordre institutionnel, comme l'adaptation du FIDA à un environnement en mutation, les processus de décentralisation, ont été jugées aussi importantes.
15. Les membres du Comité sont largement tombés d'accord avec les autres parties prenantes sur le fait que le FIDA devait impérativement renforcer sa présence au Mali, ce qui lui permettrait notamment de participer de façon plus proactive à la concertation sur les politiques et de suivre de près la mise en œuvre des projets afin de pouvoir apporter les mesures correctives nécessaires pour obtenir des résultats et un impact accru. Le Comité souhaiterait en savoir plus sur le solide partenariat avec le Gouvernement du Mali, dont témoigne aussi le bâtiment mis à disposition pour la gestion du projet du FIDA.

Prochaines étapes de l'EPP

16. Tenant compte des recommandations contenues dans le rapport de l'EPP et des principales questions mises en lumière par l'atelier-table ronde national sur l'EPP, le Bureau de l'évaluation établira le projet d'accord conclusif. Comme il est d'usage, cet accord traduira le consensus intervenu entre le Gouvernement malien et le FIDA en ce qui concerne les principales conclusions de l'évaluation et leur décision d'adopter et de mettre en œuvre les recommandations de celle-ci dans des délais déterminés. L'accord sera finalisé d'ici la fin d'avril 2007.
17. Une fois que l'accord conclusif aura été finalisé, le rapport d'évaluation final (contenant le texte de l'accord) sera publié et fera l'objet d'une diffusion tant interne qu'externe, sous forme imprimée et sous forme électronique.

Conclusion

18. S'agissant de l'organisation de la visite dans la zone du projet, le Comité de l'évaluation a estimé que l'on gagnerait peut-être en efficacité à l'avenir en limitant le nombre de personnes qui l'accompagnent lors de ces visites. Outre que l'organisation pratique s'en trouverait facilitée, cela donnerait aux membres du

Comité davantage de possibilités de s'entretenir directement avec des membres des communautés locales et d'autres personnes dans la zone du projet.

19. Pour conclure, le Comité de l'évaluation et les autres membres du Conseil d'administration qui se sont rendus au Mali tiennent à exprimer au Gouvernement malien leur profonde reconnaissance pour les excellentes dispositions qui ont été prises et l'attention dont ont bénéficié tous les participants au cours de la visite sur le terrain, aussi bien lors de leur déplacement dans la région de Tombouctou que pendant l'atelier à Bamako. Les entretiens qui ont eu lieu avec diverses parties prenantes, les bénéficiaires, les responsables du projet, les organisations partenaires et les représentants du Gouvernement ont été extrêmement instructifs et utiles. Les rencontres organisées avec le Président de la République du Mali, le Premier Ministre et le Ministre de l'agriculture ont constitué pour les membres du Comité une occasion exceptionnelle de s'informer des perspectives et des priorités du Gouvernement malien en matière de développement rural et agricole dans le pays. Enfin, le Comité tient aussi à remercier le Bureau de l'évaluation et la Division Afrique de l'Ouest et du Centre pour l'excellente qualité de leur collaboration et de leur soutien au cours de la visite sur le terrain.

RÉPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

DÉCLARATION FINALE DU GOUVERNEMENT DU MALI
ATELIER D'ÉVALUATION DE PROGRAMME DE PAYS – MALI
Bamako, 7 et 8 mars 2007

Mars 2007

Après deux jours de visite de terrain en zone lacustre, après de fructueux échanges sur les conclusions et recommandations du rapport d'évaluation du programme de pays, et après des débats très féconds au niveau des travaux de groupe, nous voici au terme de cette importante rencontre.

En zone lacustre, nous avons eu à visiter des réalisations telles que: PIV, mare, CSCOM, école, et radio rurale. Les entretiens avec les populations vous ont certainement permis de mieux cerner les conditions dans lesquelles elles travaillent et l'espoir que de telles réalisations suscitent, ainsi que les perspectives.

Des échanges sur les conclusions et recommandations du rapport d'évaluation, un certain nombre de thèmes ont été au centre des débats. Il s'agit de:

- Nécessité d'une représentation du FIDA au Mali et l'élargissement de son partenariat avec les autres partenaires techniques et financiers;
- Durabilité et reproductibilité des interventions;
- Rentabilité des interventions;
- Innovations;
- Suivi et évaluation;

Des orientations fort intéressantes ont découlé des travaux de groupe. Elles permettront de mieux préparer non seulement l'Accord conclusif mais aussi le nouveau document d'opportunités stratégiques pour le pays. Les points saillants de ces orientations se résument comme suit:

Par rapport à la nouvelle stratégie du FIDA au Mali, vous avez retenu que:

- Considérant que la concentration est une approche importante mais qu'elle ne saurait être la réponse la plus appropriée à la durabilité et à l'amélioration de l'impact dans les zones sahéliennes et sahélo-sahariennes, vous avez retenu le principe d'un ciblage sur une base géographique et sociale prenant comme base d'intervention les Plans communaux de développement social, économique et culturel (en se référant aux systèmes d'information et aux études sur la pauvreté/vulnérabilité).
- Tenant compte du fait que les zones d'intervention du FIDA sont structurellement déficitaires au plan alimentaire, vous avez convenu que les interventions doivent s'orienter d'abord vers la mise en place d'infrastructures de production pour garantir la relance de la production et satisfaire les besoins alimentaires, tout en jetant les bases d'une promotion des filières en prenant en compte des activités amont et aval de la production (intrants, équipements, transformation, commercialisation et cadres de concertation).
- Au regard du rôle prépondérant que doivent jouer les organisations paysannes dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation des stratégies et politiques de développement dans un contexte de dialogue dynamique, vous avez jugé opportun de les appuyer sur deux axes: i) services technico-économiques et ii) représentation des paysans dans le dialogue local.

Concernant la nécessité de promouvoir de l'innovation, vous avez retenu la nécessité de:

- Concevoir des mécanismes de financement flexibles pour promouvoir la recherche agricole, créer des opportunités d'échanges interinstitutions à travers le dialogue sur les politiques, mettre en place de manière systématique des dispositifs de suivi et d'évaluation des innovations.
- Les domaines prioritaires pour l'innovation ont été confirmés et élargis aux aspects: formation et d'appui-conseil aux organisations paysannes et aux exploitations agricoles familiales; sécurisation foncière; micro finance rurale; prise en compte de l'approche genre.
- Pour l'articulation entre dons d'assistance technique et projets, vous avez retenu de développer les échanges d'informations entre les différents acteurs, d'améliorer la concertation et la coordination entre programmes bénéficiant de dons d'assistance technique et programmes de développement.

S'agissant du renforcement du pilotage des interventions et de l'appui à l'exécution, vous avez retenu, entre autres:

- L'importance de la décentralisation des opérations du FIDA vers le terrain à travers l'ouverture d'une représentation technique dans le pays.
- Le renforcement des dispositifs de suivi et d'évaluation sur l'impact des interventions, les grandes orientations stratégiques du pays en matière de réduction de la pauvreté et les stratégies du FIDA en relation avec les institutions spécialisées nationales (DNSI, CPS, SAP); et la Cellule de dialogue sur les politiques.
- Le renforcement des compétences techniques dans les équipes de projets à travers les programmes du FIDA prévus à cet effet.
- La pérennisation des interventions à travers: l'implication et la responsabilisation des populations et des collectivités territoriales pour la gestion et l'entretien des investissements sociaux.

C'est assurément là des orientations pertinentes qui serviront de base pour mieux préparer l'Accord conclusif et le nouveau document d'opportunités stratégiques pour le pays.

Il est important que cet exercice soit mis en phase avec les grandes orientations contenues dans les documents cadres que sont:

- Mali prospective 2025.
- Cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR).
- Schéma directeur de développement rural (SDDR).
- Loi d'orientation agricole (LOA).

Avant de terminer, je voudrais réitérer toute notre gratitude au FIDA pour la tenue de cet atelier couplé avec la visite annuelle de son Conseil d'administration. Les résultats auxquels nous sommes parvenus constituent un maillon de plus dans le dynamisme de la coopération entre le Mali et le FIDA.

En vous souhaitant à tous un bon retour dans vos pays respectifs, je déclare clos les travaux de l'atelier sur l'évaluation du programme de pays Mali.